Le Lien n°24/2025

Église St-Nicolas

Le Lien

Dimanche 8 juin 2025
Pentecôte

Église St-François-de-Sales

VIENS, ESPRIT CRÉATEUR !

Frères et sœurs dans le Christ, cette année encore, à la Pentecôte, nous fêtons la venue de l'Esprit saint. Cinquante jours après Pâques, il est venu au cœur des apôtres, au cœur de l'Église. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Nous disons que Dieu est Père, Fils et Esprit. Père, on veut bien : on voit ce que c'est un père, même sans nous arrêter à l'image du vieillard barbu assis sur un nuage. Fils, cela va encore puisque nous savons que Jésus a réellement vécu et qu'il parlait à son Père. Mais l'Esprit ! Nous avons bien quelques représentations (le vent, le souffle, la colombe, les langues de feu…), mais cela ne suffit pas toujours à le connaître. Faut-il avoir fait explicitement l'expérience de l'Esprit pour en parler ? À moins que le plus souvent, nous n'en vivions sans le savoir…

Le Christ a tenu promesse. Il nous avait promis de nous envoyer son Esprit pour être avec nous. J'aime savoir que nous ne sommes pas seuls dans le combat de la foi, dans le combat de la vie. Ainsi l'Esprit saint serait à nos côtés ? En gardant un certain bon sens spirituel, il est possible de lire certains grands événements à la lumière de son action. Mais c'est d'abord dans le quotidien des jours qu'il est à l'œuvre. L'Esprit saint, à chaque instant, encourage la vie ; il surprend, il conforte, il invente ; il met des couleurs, de la lumière et du souffle, là où tout semble (être) terne, obscur et figé. Ce n'est pas pour rien qu'avec la fête de la Pentecôte, nous retrouvons le temps liturgique ordinaire : c'est le temps de l'Esprit qui travaille en profondeur, silencieusement, nos terres intérieures, celles de l'Église et du monde, et prépare les résurrections de demain.

Sommaire :

page 2
- **Aide à mourir : la loi est votée, les flous persistent**
- **Le site du Vatican enfin remodelé**

page 3
- **Pentecôte : baptisés dans l'Esprit saint**
- **Prière scoute : le feu**

page 4
- **Agenda - annonces**

Il nous reste à l'accueillir jour après jour. J'aime ce qu'écrivait Jacques Guillet, jésuite bibliste, vers la fin de sa vie : « Comment parler de l'Esprit sans le défigurer ? Comment espérer fixer sur un cliché celui qui est déjà loin quand on s'est avisé de sa présence ? Tout ce qu'on peut faire, c'est de se tenir prêt, c'est de savoir qu'il peut surgir d'un instant à l'autre, de se rendre assez léger, assez libre, à la fois disponible et attentif, pour être capable de se laisser emporter par son élan. On ne demande pas à l'Esprit son identité, on ne vérifie pas son signalement, on tient sa porte ouverte pour qu'il s'engouffre ».

Rendons grâce à notre Dieu pour le don de six nouveaux baptisés et de sept premières communions. À tous, bon accueil de l'Esprit saint ! Belle et sainte fête de Pentecôte !
Paix à vous !

Père Augustin, curé de la paroisse

Actes des Apôtres (2, 1-11) — ***Paul aux Romains (8, 8-17)*** — ***Jean (14, 15-16.23b-26)***

Psaume 103 (104) : « Ô Seigneur, envoie ton Esprit qui renouvelle la face de la terre ! »

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD
(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)
4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard
Tél 01 34 15 36 81 - plessis-bouchard@catholique95.fr => ***Ecrivez-nous pour recevoir le Lien chaque semaine par mail***
Site : https://paroisse-plessis-bouchard.fr/ - : Paroisse catholique du Plessis-Bouchard
Père Augustin DAWILI MANDAOLO - Tél. 06 52 23 27 87 – augumandaolo@gmail.com

TOUS AZIMUTS

Aide à mourir : la loi est votée, les flous persistent

Les députés ont voté, ce 27 mai, la proposition de loi portée par Olivier Falorni instaurant un « droit à l'aide à mourir » en France. Si le texte n'en est qu'au début de la navette parlementaire, avant son examen par le Sénat, la rédaction de plusieurs articles laisse craindre des difficultés dans leur interprétation si cette loi devait entrer en vigueur en l'état.

Voici les 4 plus grands flous entretenus par la loi :

1) <u>Une affection grave en « phase avancée »</u>

Cinq critères cumulatifs ont été arrêtés lors des débats : être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France, être atteint d'une « affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale », présenter une « souffrance physique ou psychologique » liée à cette affection qui est « soit réfractaire aux traitements, soit insupportable selon la personne lorsque celle-ci a choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter de recevoir un traitement » et être apte à manifester sa volonté « de façon libre et éclairée ».

La ministre de la Santé, Catherine Vautrin, a défendu un amendement afin de préciser ce qu'est la phase « avancée » en s'appuyant sur l'avis rendu récemment pas la Haute autorité de santé qui estimait qu'aucun critère temporel ne pouvait être établi, mais précisait le caractère « irréversible » de l'état de santé du patient. Aux critères temporels, sont préférés des « critères qualitatifs, sur la qualité de vie qu'il reste à vivre », a abondé le rapporteur Olivier Falorni. En d'autres termes, quelqu'un à qui il resterait encore plusieurs années à vivre serait éligible à l'aide à mourir.

2) <u>Une volonté libre et éclairée ?</u>

Les débats autour du dernier critère, « être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée », ont, eux aussi, été particulièrement vifs. Que signifie donc « une volonté libre et éclairée » ? Face à une définition – volontairement ? – floue, certains députés de droite, du centre ou de gauche ont proposé des amendements de simple prudence excluant les personnes atteintes de déficience intellectuelle ou de patients sous tutelle ou sous curatelle. Ils ont tous été rejetés.

La personne dont le discernement est « gravement altéré » lors de la démarche de demande d'« aide à mourir » ne pourra pas être regardée comme manifestant une volonté libre et éclairée. L'évaluation de l'altération du discernement sera à la charge du médecin seul. Il n'est pas précisé sur quelles bases qualifier le discernement, le cas échéant, de « gravement altéré » ou « simplement altéré ».

3) <u>Une exception d'euthanasie très large ?</u>

Le gouvernement a souhaité rétablir l'euthanasie comme une exception lorsque la personne « n'est pas en mesure physiquement » de s'administrer une substance létale. L'auto administration est la règle et l'administration par le médecin ou l'infirmier accompagnant, l'exception lorsque le patient « n'est pas en mesure physiquement d'y procéder ».

Là encore, que signifie exactement « n'est pas en mesure physiquement d'y procéder » ? Le stress pourra-t-il relever de cette disposition ? Lors des débats, les députés n'ont pas exclu cette possibilité.

4) <u>Un délit d'entrave trop sévère ?</u>

Une personne qui se rendrait coupable d'« entrave au droit à l'aide à mourir » sera passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et 30.000 euros d'amende. Des sanctions qui ont été doublées en séance publique avec l'adoption d'un amendement pour lequel la ministre de la Santé, Catherine Vautrin, a rendu… un « avis de sagesse ». Des soignants s'opposant à l'aide à mourir pourraient ainsi se retrouver en prison ? À l'inverse, les amendements demandant la création d'un délit d'incitation à l'aide à mourir ont tous été rejetés.

Source : Aleteia (27/05/2025 – Agnès Pinard Legry)

Le site du Vatican enfin remodelé

Fini le look parchemin, le site Vatican va faire peau neuve près de 30 ans après son lancement. Le site internet officiel du Saint-Siège a mis en ligne une nouvelle interface, plus moderne et ergonomique.

Depuis le 26 mai 2025, les visiteurs peuvent découvrir une toute nouvelle interface plus claire, plus moderne et, surtout, plus simple à utiliser. Pas de panique : le chantier est toujours en cours, comme l'a précisé le Vatican. À la place de la page d'accueil figée, avec son fond parcheminé marron désuet et son architecture baroque dans laquelle il était facile de se perdre, l'interface propose désormais une grande bannière bleu ciel avec le portrait de Léon XIV, plusieurs menus déroulants, une barre de recherche bien visible et un bouton central « *Magisterium* » donnant accès à toutes les interventions du pontife. Toujours fidèle à sa mission, le site permet d'accéder, en un clic, aux différents services du Vatican : le Réseau mondial de prière du pape, le Jubilé 2025 ou, encore, le site de la Maison pontificale, récemment rénové. Le site officiel, ouvert le jour de Noël 1995, reste toujours disponible en neuf langues.

Nouveau pape, nouveau site : allez redécouvrir https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html

VIVRE EN COMMUNAUTÉ

Pentecôte : baptisés dans l'Esprit saint

Ce dimanche, 6 jeunes de notre communauté vont être baptisés dans l'eau, mais en cette fête de la Pentecôte, c'est toute l'assemblée qui sera une nouvelle fois baptisée dans l'Esprit saint.
Bienvenue à ***Antoni, Léo, Louisana, Quentin, Maëly*** **et** ***Maëlle.***

Et le père Nicolas Steeves nous rappelle que la Pentecôte, c'est aussi le jour du baptême du feu.

« Pentêkostê » en grec signifie « cinquantième ». Le 50e jour après la Pâque, les Juifs fêtent le don de la Loi par Dieu au Sinaï. À l'époque du Christ, des foules de Juifs et de sympathisants venaient du monde entier à Jérusalem pour célébrer cette fête de *Chavouot*, dans le joyeux brouhaha multiculturel de la Diaspora dispersée dans l'Empire romain.

Or, voilà que le 50e jour après Pâques, alors qu'une foule bigarrée s'est rassemblée pour la Pentecôte juive, les Apôtres, Marie et leurs amis entendent un bruit *pareil à celui d'un violent coup de vent »* qui remplit la maison : 1er signe. Et le 2e signe ne se fait pas attendre : *« une sorte de feu qui se partageait en langues et se posa sur chacun d'entre eux »*. Et voici le 3e prodige : remplis de l'Esprit saint, signifié par le vent et le feu, *« ils se mirent à parler en d'autres langues »*. La foule qui festoie est stupéfaite *« parce que chacun d'eux les entendait parler sa propre langue ». À tel point que certains les croient « pleins de vin doux »* !

Grâce à ces témoins, la foi chrétienne sort maintenant du petit cénacle pour se répandre dans le monde entier. À la suite des premiers chrétiens, l'Église adopte donc la fête juive de la Pentecôte et lui donne un nouveau sens : la manifestation publique du don de l'Esprit saint à l'Église**.**

Pourquoi « publique » ? En fait, Jésus a déjà donné son Esprit saint aux Apôtres de façon discrète. En mourant, il *« remet l'Esprit »*. Ressuscité, Jésus souffle sur eux pour qu'ils reçoivent l'Esprit et remettent les péchés. Mais dans les Actes des Apôtres, il y a une foule de tous pays qui est témoin de la force, du feu et de l'adaptabilité de l'Esprit donné à l'Église. Et c'est pourquoi la Pentecôte doit être une grande fête – une fête célébrée en rouge, signe de l'Esprit et du témoignage de vie ; une fête joyeuse et qui honore l'aspect universel de l'Église, répandue dans le monde entier.

Source : https://blog.jeunes-cathos.fr/2017/06/02/la-pentecote-le-bapteme-dans-lesprit-saint/

Prière scoute : le feu

Seigneur tu t'es fait connaître aux hommes
en te révélant au travers du feu.
Tu as invité Moïse à te reconnaître dans le buisson ardent
qui brûle sans se consumer.
Tu as guidé le peuple d'Israël au travers du désert
en lui montrant la route dans une colonne de Feu.
Tu as réveillé les apôtres à la Pentecôte
en leur donnant ton Esprit sous la forme de langues de feu.
Depuis, ton Église se remémore la présence de ton Fils
par la discrète flamme qui brûle près du tabernacle.
Chaque année, à Pâques, les chrétiens
se réunissent autour du feu béni de la veillée,
et y allument leurs cierges.
Tout au long de l'année, dans les églises,
brûlent des cierges qui prolongent leur prière
plus qu'ils ne peuvent le faire.
Tu nous vois, ce soir, rassemblés autour de ce feu.
Que brille en nous ton Esprit,
qu'il nous soutienne dans notre vie de Scouts
et nous aide à remplir nos patrouilles et la troupe,
de joie, de vie et d'amitié.
Ainsi chacun pourra venir se réchauffer
et trouver le réconfort dont il a besoin pour sa vie de tous les jours.
Seigneur, aide-nous à nous rappeler ta présence
quand brille, dans la nuit,
le feu qui rassemble les hommes.

Semaine du 7 au 14 juin 2025	
Offices et messes	
Samedi 7 18 h 00 *St-François-de-Sales*	**Messe pour la libération des âmes du purgatoire** **✝ Christiane GOOSAERT**
Dimanche 8 juin *St-François-de-Sales* 10 h 30	*Pentecôte* **Messe pour ✝ Guillaume VILLATTE,** **✝ Professeur Komina AMEVOIN,** **✝ Chantal Marie-Claire SILIADIN** **Action de grâce demandée par Merveille,** **Action de grâce pour Alex SCHWENNINGER**
Lundi 9 11 h 00 *St-François-de-Sales*	*Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église* **Messe pour ✝ Marie-Thérèse GRIMBERT**
Mardi 10 18 h 30 *St-Nicolas* 19 h 00	**Chapelet** **Messe pour ✝ Bernard GILBERT**
Mercredi 11 09 h 00 10 h 30 *St-François-de-Sales*	*St Barnabé* **Messe pour ✝ Carmela TOCTO et Carlos RUESTA** **Obsèques Jeannine FORGET**
Jeudi 12 18 h 00 *St-François-de-Sales* 19 h 00	**Adoration** **Messe pour ✝ Jean-Claude TETARD**
Vendredi 13 *St-Nicolas* 09 h 00	*St Antoine de Padoue* **Messe pour ✝ Daniel JEZEQUEL**
Samedi 14 09 h 00 *St-François-de-Sales* 09 h 30	**Messe pour ✝ Xavier JULLIARD** **Prière du chapelet**

Jeunes étudiants

Le secrétariat général du Frat convie les BAC+1 et BAC+2 qui n'ont pu participer au Frat à une soirée le vendredi 13 Juin.

Concert de BE Witness au programme.

Merci de vous rapprocher de Peggy et Dominique pour confirmer votre inscription et recevoir les informations, au plus tôt svp.

En union de prière

- pour ***Antoni, Léo, Louisana, Quentin, Maëly et Maëlle*** qui seront baptisés au Plessis-Bouchard ce dimanche de Pentecôte,
- pour ***Quentin, Maëly, Antoni, Léo, Maëlle, Gabriel et Rafael*** qui reçoivent le sacrement de l'eucharistie ce dimanche,
- pour le ***père Guillaume Villatte*** qui a été notre pasteur pendant 8 ans.

Rencontres

SEM — *samedi 14 juin*

EAP — *mardi 17 juin*

Messe au Grand Clos — *vendredi 20 juin*

Messe de fin d'année, jeux et tombola — *dimanche 29 juin*

Baptêmes du mois de juin

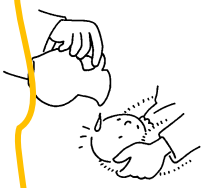

Hanaë DELGADO et Gabriel GUIRLIN ALEIXO *le 14 juin,*
Charlotte FREITAS, Noah et Emma FERNANDES CORTES *le 21 juin,*
Leiyan DILLON *le 28 juin.*

Nous prions pour ces enfants et leurs familles que nous avons la joie d'accueillir dans la communauté.

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

Accueil au secrétariat (porte sur côté gauche de l'église) mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et samedi à la salle du Bon Pasteur (derrière l'église au fond porte vitrée) de 10 h à 12 h